

24 HEURES

## ?

## Hautes écoles: investir dans l'avenir

## L'INVITÉE23:56

«Les étudiantes et les étudiants doivent être les premiers bénéficiaires d'un système de formation de qualité»



© Crédit photo |

CHANTAL OSTORERO, MEMBRE DU BUREAU DE LA COMMISSION FÉDÉRALE POUR
L'ENFANCE ET LA JEUNESSE | 05 OCTOBRE 2007 | 23H56

Le 12 septembre dernier, le Conseil fédéral a mis en consultation la nouvelle loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles. Ce texte concrétise la volonté exprimée par le peuple et les cantons qui, en mai 2006, avaient plébiscité les nouveaux articles constitutionnels sur la formation. Ceux-ci prévoient que la Confédération et les cantons assurent le pilotage commun du domaine suisse des hautes écoles, et qu'ils veillent ensemble à la coordination et à la garantie de la qualité de l'enseignement et de la recherche dans l'espace suisse des hautes écoles.

Cette loi-cadre sera déterminante pour le canton de Vaud, qui se caractérise par le nombre et la diversité de ses hautes écoles. En effet, notre canton a la particularité d'être le seul, avec Zurich, à accueillir tous les types de hautes écoles: l'Université de Lausanne, les huit écoles vaudoises de la HES-SO, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, la Haute Ecole pédagogique, ainsi que de nombreux instituts universitaires de grande renommée.

C'est dire que le canton de Vaud, du fait de sa situation privilégiée, aura un rôle déterminant et passionnant à jouer, au cours de la prochaine législature, dans le processus de finalisation de cette loi-cadre. Dans un contexte où les pouvoirs décisionnels, tant sur le plan intercantonal que fédéral, vont se trouver redéfinis au sein de nouvelles instances disposant de plus larges compétences, il est indispensable que ces hautes écoles puissent renforcer leur positionnement au sein de ce nouveau paysage national de la formation supérieure, de la recherche et de l'innovation. Dans cette perspective, il s'agira de développer les collaborations et les partenariats entre les hautes écoles, de mettre en place une politique de la recherche ambitieuse, de soutenir le transfert technologique ou encore de valoriser les acquis de la recherche afin de contribuer au développement social, économique et culturel du canton.

Ce sont bien entendu les étudiantes et les étudiants qui doivent être les premiers bénéficiaires de ce système de formation de qualité. Or, aujourd'hui, le taux d'accès aux hautes écoles reste très limité dans notre

pays, en comparaison internationale. De plus, alors que l'ensemble des partis politiques clament que la formation est un domaine prioritaire, et que le nombre d'étudiant(e)s a augmenté en Suisse de 19% entre 1997 et 2005, les montants alloués aux bourses ont, quant à eux, diminué de 10% en huit ans. L'OFS précise même que si l'on tient compte de l'inflation, l'enveloppe des soutiens à la formation a chuté de 24% depuis 1993. Le canton de Vaud, à l'inverse de la tendance générale, a choisi d'augmenter ses aides; mais il ne pourra pas, à lui seul, faire face au désengagement de la Confédération dans ce domaine. Pour relever les principaux défis auxquels est confronté le domaine de la formation supérieure, de la recherche et de l'innovation, pour élargir et démocratiser l'accès aux formations supérieures tout en renforçant le rayonnement de notre place scientifique, la prochaine étape sera déterminante. C'est aux Chambres fédérales qu'elle se jouera.

24 Heures © Edipresse Publications SA

